

DEL2024_05_092

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 29
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt trois mai, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 17 mai 2024.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Halima BOUKREDINE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, Mme Maryline MARQUES, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Zoé AHOUANGONOU (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Isabelle TERREN (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Malgorzata DUDEK (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), M. Karim BENMISSI (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE TROIS PARCELLES ACQUISES CHEMIN DU TOUR DU PARC

Sur proposition de Alain SCHUMACHER.

La Ville de Montfermeil a acquis par acte du 09 avril 2024 les parcelles cadastrées section L n° 426, n° 495 et J n° 163, constituant une partie du sol d'assiette du chemin du Tour du Parc afin de les classer dans le domaine public.

Cette acquisition a été approuvée par délibération n° 2021-11-150 du 10 novembre 2021.

Il y a donc lieu de prononcer la décision de classement de ces parcelles dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021-11-150 du 10 novembre 2021 approuvant l'acquisition des parcelles cadastrées section L n° 426, n° 495 et J n° 163 faisant partie physiquement du sol d'assiette d'une partie du chemin du Tour du Parc,

DEL2024_05_092

Vu l'acte d'acquisition par la ville de Montfermeil desdites parcelles du 09 avril 2024,

Considérant qu'il y a lieu de classer ces parcelles dans le domaine public communal

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'approuver et de prononcer le classement dans le domaine public communal des parcelles cadastrées section L n° 426, n° 495 et J n° 163 faisant partie physiquement du sol d'assiette d'une partie du chemin du Tour du Parc.
2. D'autoriser Monsieur le Maire à diligenter à cet effet toute procédure et signer document afférent.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

35 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 29/05/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 29/05/2024

Montfermeil, le 29/05/2024

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)